

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5375 rév. 23**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES

N° SIREN : 751056102

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU - BIOCONTAMINATION*ENVIRONMENT / WATER QUALITY - BIOCONTAMINATION*réalisées par / *performed by :***EUROFINS EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES**

rue Lucien Cuenot

Site Saint Jacques II - BP 51005

54521 MAXEVILLE CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **26/02/2019**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2020**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5375 Rév 22.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5375 [Rév 22](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5375 rév. 23

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EUROFINS EXPERTISES ENVIRONNEMENTALES
rue Lucien Cuenot
Site Saint Jacques II - BP 51005
54521 MAXEVILLE CEDEX

Dans son unité :

- MATERIAUX AU CONTACT DE L'EAU**
- PRELEVEMENTS ET SCIENCES DU VIVANT**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : MATERIAUX AU CONTACT DE L'EAU

L'accréditation porte sur :

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)</i>			
OBJET	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Effets des matériaux sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – Matériaux organiques	Obtention et analyse de l'eau de migration (paramètres organoleptiques et physico-chimiques)	XP P 41-250-1
Eaux douces	Effet des matériaux sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – Matériaux organiques	Obtention et analyse de l'eau de migration (micropolluants minéraux et organiques)	XP P 41-250-2
Eaux douces	Effets des matériaux et objets sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Objets constitués de plusieurs composants dont au moins un organique entrant au contact de l'eau	Obtention et analyse de l'eau de migration	XP P 41-280
Eaux douces	Influence sur l'eau des matériaux destinés à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Méthode d'essai des résines adsorbantes et échangeuses d'ions	Obtention et analyse de l'eau de migration	NF EN 12873-3
Eaux douces	Influence sur l'eau des matériaux destinés à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Méthode d'essai des membranes des systèmes de traitement d'eau	Obtention et analyse de l'eau de migration	NF EN 12873-4
Eaux douces	Détermination du relargage de substances organiques à partir des résines adsorbantes et échangeuses d'ions utilisées en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Essai de relargage	Obtention et analyse de l'eau de migration	NF T 90-601
Eaux douces	Carbone organique dissous et total	Oxydation persulfate /IR	NF EN 1484
Eaux douces	Odeur - Saveur	Analyse sensorielle	NF EN 1622
Eaux douces	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces	Chlore libre et total	Titrimétrie	NF EN ISO 7393-1
Eaux douces	<u>Métaux</u> : Antimoine, arsenic, cadmium, chrome, nickel, plomb, sélénium, uranium	Dosage par ICP/MS	NF EN ISO 17294-2
Eaux douces	Mercuré	(Minéralisation) et dosage par SAA/vapeurs froides	NF EN ISO 12846

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques*(Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)*

OBJET	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Potassium	Dosage par ICP/AES	NF EN ISO 11885
Eaux douces	<u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</u> : benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(g,h,i)pérylène, indéno(1,2,3-cd)pyrène, fluoranthène, benzo(a)pyrène	Extraction liquide/liquide et dosage par HPLC / fluorescence et UV	NF EN ISO 17993
Eaux douces	<u>Composés organiques volatils</u> : Bromoforme, chloroforme, dibromochlorométhane, bromodichlorométhane, bromochlorométhane, cis-1,2-dichloroéthène, trans-1,2-dichloroéthylène, 1,1-dichloroéthane, 1,2-dichloroéthane, trichloréthylène, 1,1,2,2-tétrachloroéthylène, tétrachlorure de carbone, 1,1,1-trichloroéthane, 1,1-dichloroéthylène, 1,1,2-trichloroéthane	Espace de tête statique et dosage par GC/MS	NF EN ISO 10301
Eaux douces	<u>Benzène et aromatiques</u> : Benzène, toluène, (m+p)-xylène, o-xylène, éthylbenzène 1,2-dichlorobenzène, 1,3-dichlorobenzène, 1,4-dichlorobenzène, monochlorobenzène, naphtalène, 1,2,3-triméthylbenzène, 1,2,4-triméthylbenzène, 1,3,5-triméthylbenzène (mésitylène), isopropylbenzène	Espace de tête statique et dosage par GC/MS	NF ISO 11423-1
Eaux douces	<u>Polychlorobiphényles</u> : PCB28, PCB 52, PCB 101, PCB 118, PCB 138, PCB 153, PCB 180.	Extraction liquide/liquide et dosage par GC/MS	Méthode interne T-AM-NO26920

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques <i>(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)</i>			
OBJET	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Effet des matériaux sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine	Mesure de la cytotoxicité	NF P 41-290
Eaux douces	Effets des matériaux sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine – Matériaux organiques	Obtention de l'eau de migration pour la mesure de cytotoxicité	XP P 41-250-3

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Unité technique : PRELEVEMENTS ET SCIENCES DU VIVANT

Des préleveurs délocalisés sont basés à Colmar.

L'accréditation porte sur :

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>(Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Echantillonnage - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>(Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage, eau pour soins standards	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé Mode opératoire interne P-PV-WO35971

Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Eau pour hémodialyse, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des locaux techniques)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet, d'un piquage, d'une bêche	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500 Mode opératoire interne P-PV-WO35968
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux et solutions diluées (Dialysats, ...) pour hémodialyses, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des générateurs)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500 Mode opératoire interne P-PV-WO35968

Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux bactériologiquement maîtrisées (blocs opératoires...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ ou du laboratoire.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé Mode opératoire interne P-PV-WO35966

Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

***ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement**

(Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<p><u>Zones médicalisées</u> : Eaux et solutions diluées (Dialysats, ...) pour hémodialyses, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des générateurs)</p>	<p>Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines</p>	<p>Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire</p>	<p>FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500</p> <p>Mode opératoire interne P-PV-WO35920</p>
<p><u>Zones médicalisées</u> : Eaux du service d'endoscopie (eau d'alimentation de la laverie, eau d'alimentation des laveurs désinfecteurs d'endoscopes, eau de rinçage terminal des laveurs désinfecteurs d'endoscopes,...)</p>	<p>Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques</p>	<p>Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire</p>	<p>FD T 90-520 NF EN ISO 19458</p> <p><u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé <u>Guide du ministère de la santé</u> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins</p> <p>Mode opératoire interne P-PV-WO35920</p>

Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Essais physico-chimiques des eaux sur site – LAB GTA 29)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces	Température	Méthode à la sonde	Méthode interne* P-PV-WO23081
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces	Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux douces Eaux résiduaires	Recherche et dénombrement d'oocystes de <i>cryptosporidium</i> et de kystes de <i>giardia</i>	Concentration sur cartouches par filtration, élution et centrifugation Reconcentration (IMS) Identification par immunofluorescence Dénombrement	NF T 90-455

# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
OBJET	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Test "Daphnies"	Détermination de l'inhibition de la mobilité de <i>Daphnia magna</i> Straus – Essai de toxicité aiguë	NF EN ISO 6341 <i>Calcul Equitox / m3 selon arrêté ministériel de l'Environnement du 21/12/2007 modifié par l'arrêté du 20/03/2015</i>
Eaux douces Eaux résiduaires	Test " <i>Photobacterium</i> "	Détermination de l'effet inhibiteur d'échantillons d'eau sur la luminescence de <i>Vibrio fischeri</i> – Méthode utilisant des bactéries lyophilisées	NF EN ISO 11348-3
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Test de développement embryonnaire de bivalves	Test de toxicité chronique sur le développement d'œufs fécondés de bivalves jusqu'au stade larve D	XP T 90-382* (septembre 2009)
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30°C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C Dénombrement des colonies	Méthode interne** : T-MIC-W044409

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée fixe** : Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**** Portée fixe** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **26/02/2019** Date de fin de validité : **30/11/2020**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

François DI GREGORIO

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5375 Rév. 22.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr